

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 899

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Bazin

-----

**ARTICLE 43**

I. – Au début de l’alinéa 90, substituer aux mots :

« à l’avant-dernier »,

les mots :

« au cinquième ».

II. – En conséquence, au début de l’article 104, substituer aux mots :

« à l’avant-dernier »,

les mots :

« au cinquième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.